



## AVIS PUBLIC

### DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2019-2020-2021

Avis public est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 73 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q. chapitre F-2.1), que le rôle triennal d'évaluation foncière 2019-2020-2021, tel que préparé par les évaluateurs de la MRC de Lotbinière, a été déposé au bureau de la Municipalité situé au 1080, avenue Bergeron le mercredi 12 septembre 2018. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance à cet endroit durant les heures d'ouvertures régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien, dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue à la section 1 du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée avant le 31 avril 2019
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

Municipalité Saint-Agapit  
1080, avenue Bergeron  
Saint-Agapit, G0S 1Z0

- Être complétée sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'adresse ci-dessus
- Être accompagné de la somme d'argent déterminée par le règlement no 253-2014 de la MRC de Lotbinière et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Saint-Agapit, ce 25 septembre 2018

Claude Fortin,  
Directeur général / secrétaire-trésorier par intérim

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Claude Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie, le 25 septembre 2018, à chacun des endroits suivants, savoir : site internet de la municipalité et bureau municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce vingt-cinquième jour du mois de septembre deux mille dix-huit.

Claude Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim